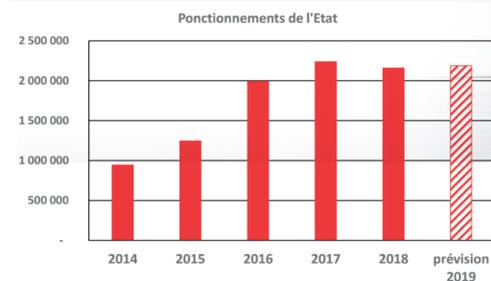


LE BUDGET

Le mardi 09 avril 2019, le budget de la Communauté de Communes a été voté par le Conseil Communautaire à l'unanimité des conseillers. Vous trouverez ci-dessous les principales orientations de ce budget.

7 M€ PRÉLEVÉS PAR L'ÉTAT DEPUIS 2014 (BAISSE DES DOTATIONS ET AUGMENTATION DES PRÉLÈVEMENTS) POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ponctionnements :

- ➔ Prélèvement du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- ➔ Baisse de la dotation globale de fonctionnement
- ➔ Baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle

MALGRÉ CES DIFFICULTÉS, 0% D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION INTERCOMMUNAU POUR 2019 (TAXE FONCIÈRE ET TAXE D'HABITATION)

Malgré l'augmentation des dépenses à financer pour assurer nos missions (développement économique, accueils de loisirs, environnement...) et le matraquage de l'Etat par le biais des prélèvements et des baisses de dotations, les résultats de Gally-Mauldre sont bons grâce à une recherche systématique d'économies de fonctionnement.

C'est pourquoi, nous avons décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition en 2019 et probablement également en 2020 sauf si l'Etat décide encore d'aggraver les prélèvements aux collectivités locales.



POURSUITE DES PROJETS COMMUNAUTAIRES TOUT EN CONSERVANT UN ENDETTEMENT À LONG TERME NUL

Tout en optimisant les recherches de subventions, la CC Gally-Mauldre continue d'investir sur le territoire :

- ➔ Acquisition d'un terrain situé à Davron dans le cadre du développement économique – **587 K€**
- ➔ Travaux de circulation douce Chavenay/Feucherolles, Mareil/Maule – **451 K€**
- ➔ Aménagement de la zone de la gare de Maule en une zone économique – **260 K€**
- ➔ Participation à l'aménagement des abords de la gare de St-Nom-la-Bretèche – **30 K€**
- ➔ Poursuite du développement Flexigo et amélioration sur la partie ouest du territoire

CONCLUSION

Malgré les difficultés imposées par l'État, la CC Gally-Mauldre a réussi à maintenir sa bonne gestion grâce à sa rigueur. Depuis 2014, la seule hausse significative des taux intercommunaux a servi à financer le FPIC dans sa totalité (part intercommunale et parts communales).

LES ÉVÈNEMENTS

Soutient la solidarité et le partage avec l'application :

Smille
PARTAGEZ, ÉCONOMISEZ, POSITIVISEZ

Appuyé à 500€ d'économies par mois par foyer

La seule plateforme pour tout partager en confiance près de chez vous

- Vie de quartier
- Services & coups de pouce
- Partage d'objets
- Producteurs locaux
- Achats groupés
- Covoiturage
- Autopartage
- Alertes de quartiers et remontées citoyennes
- Jardins partagés
- Réseaux d'écoles et parents élèves
- Groupes d'intérêt
- Missions

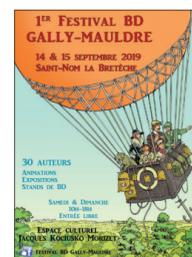
Cela devient si simple de partager avec l'application Smille :-)

Téléchargez la dès maintenant !

(disponible sur iPhone et Android)

www.smille.com

Ne pas jeter sur la voie publique



1er FESTIVAL BD GALLY MAULDRE
14 & 15 SEPTEMBRE
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Lieu : Espace Jacques Kosciuszko-Morizet (10 rue Arthur Rimbaud)
Horaires : Samedi et Dimanche de 10h à 18h
Organisation : Association Festival BD Gally-Mauldre
Prix d'entrée : Gratuit

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Claire Bigard par téléphone au 33 (0)1 30 54 41 78 et au 33 (0)7 81 32 12 64 par email à l'adresse c.feillard@orange.fr

Depuis le 11 juin 2019, île-de-france mobilités a lancé sa plateforme dédiée au transport à la demande. « flexigo » disparaît et laisse place à « tad île-de-france mobilités ».

Pour réserver vos trajets, il faudra désormais vous rendre sur le site tad.idfmobilités.fr, sur l'application « tad île-de-france mobilités » ou par téléphone au 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption).

flexigo GallyMauldre

Avec Île-de-France Mobilités, découvrez le bus à la demande
gallymauldre.flexigo.fr

Bulletin intercommunal de la Communauté de communes Gally Mauldre
Siège social : Mairie de Maule - place de la Mairie - 78580 Maule - (01.30.90.49.00 - www.cc-gallymauldre.fr)
Directeur de publication : Laurent RICHARD, Président de la Communauté de communes Gally Mauldre
Rédaction : commission communication - Conception et réalisation : Olovis Productions (06 09 53 46 61)
Photos : Service communication CCGM - Tirages : 12 000 exemplaires - ISSN 2497-9031

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite. Certains documents tels que les textes et les photos sont directement fournis par les municipalités de la CCGM. A la lecture de ce bulletin intercommunal, merci de faire savoir du service communication d'éventuelles erreurs.



LA LETTRE DE GALLY MAULDRE

Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-la-Bretèche



Le mot du Président

Alors que se sont formées de grandes intercommunalités autour de nous, avec le risque de par leur taille, d'affaiblir le lien et la cohérence communautaires, Gally Mauldre, rurale et à taille humaine, continue d'évoluer tranquillement et sûrement, en privilégiant le mieux-être de chacun. Dans cette 12ème lettre de Gally Mauldre, voici trois coups de projecteur qui illustrent notre volonté de faire progresser la qualité de vie dans notre beau territoire :

- **Le périscolaire** avec nos 7 centres de loisirs qui accueillent 530 enfants tout au long de l'année.
- **Le maintien à domicile** grâce à notre service de portage de repas à domicile qui sert quotidiennement à 70 bénéficiaires en moyenne 15.000 repas par an.
- **La culture pour tous** avec notre cinéma intercommunal « Les 2 Scènes » labellisé Art et Essai qui, avec une salle unique, enregistre 31.000 entrées par an avec 26 séances hebdomadaires, le tout 7 jours sur 7.

Vous trouverez également dans ces pages un regard sur notre budget 2019 et notre situation financière.

Retrouvez toutes les infos de la CCGM, votre agenda culturel et sportif sur notre site internet www.cc-gallymauldre.fr



Communauté-de-communes-GallyMauldre-1003015576434015

Comme vous le savez, l'important désengagement financier de l'Etat a été pour nos collectivités fort coûteux et très perturbant, retirant toute visibilité et stabilité, tant à nous qu'à nos partenaires (associations, entreprises...).

Par gros temps, il faut réduire la voilure. Nous avons donc fait le choix d'une sage prudence financière et budgétaire. Pas d'usine à gaz et pas de millefeuille coûteux à Gally Mauldre ! Je crois que nous avons su ainsi anticiper la redistribution des rôles et responsabilités que le gouvernement et le parlement préparent entre

la commune, l'intercommunalité, le département et la région. La commune va probablement reprendre du galon avec un renforcement du pouvoir des maires. On assistera sans doute par ailleurs à une certaine décentralisation de l'État au bénéfice de la commune, du département et de la région. Les intercommunalités quant à elles, marqueront probablement le pas et ne connaîtront plus avant longtemps le renforcement de leurs prérogatives au détriment des communes et départements. Ce serait une bonne chose pour nos onze villages, cela conforterait nos choix et donnerait sans doute longue vie à notre petite communauté Gally Mauldre.

Bel et doux automne à chacun !

Laurent RICHARD

Président
Maire de Maule
Conseiller départemental des Yvelines



LES 2 SCÈNES

Nous avons la chance d'avoir un cinéma intercommunal, véritable cinéma de quartier, sur notre territoire de Gally-Mauldre, le cinéma « Les 2 Scènes » situé à l'ouest de notre intercommunalité, à Maule.

Ouverte en 2002, la salle rénovée et agrandie a obtenu le label Art & Essai qui lui donne droit à une subvention du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Ce label implique l'organisation de débats et la participation à divers festivals ou événements régionaux ou nationaux tels que la fête du cinéma qui aura lieu fin juin et permet une grande diversité et liberté de programmation.

Le cinéma est dirigé par deux projectionnistes-assistants, Éric Monseigny et Xavier Hayard, tous deux passionnés de cinéma. Vous pouvez aisément échanger avec eux à la fin de la séance, voire leur suggérer un film que vous aimeriez voir projeté...

La programmation est variée (court-métrages, documentaires, films d'auteur et films grand public) à peu près cinq films par semaine et la version originale, très appréciée du public, est souvent proposée grâce au numérique. Les films sont projetés trois semaines après leur sortie ce qui leur donne un effet « seconde chance » fort appréciable. Quels autres avantages ? Pas de publicité, mais un court-métrage à la place, et... un grand parking juste devant l'entrée !



Le cinéma a 99 places plus 3 sièges réservés aux personnes handicapées.
Tarifs : 7,50€ (plein), 6,30€ (réduit), 4€ -de 14 ans), 56€ (abonnement).
 Tél. : 01 34 74 96 29
<http://www.cinema.les2scenes.com>
 Place des fêtes Henri-Dunant, Maule

LE PORTAGE DES REPAS

Les actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, l'aide à domicile et le portage des repas ; des actions au bénéfice de tous les habitants de la communauté de commune Gally Mauldre.

Rencontre avec Éliane Labédan Directrice Adjointe de la communauté de commune en charge de l'action sociale et Éloïse Martin responsable du Centre d'Action Sociale de Maule et mise à disposition de la communauté de communes pour l'organisation du portage des repas.

L'aide à domicile : À l'origine cette action existait sur St Nom la Bretèche et concernait une douzaine de bénéficiaires. Pour Éliane Labédan ce n'est pas le métier de la collectivité que de gérer des aides à domicile. C'est pourquoi, au fil du temps la communauté de commune a tissé des liens étroits avec l'association ADMR de Maule qui aujourd'hui intervient majoritairement sur notre territoire. Éloïse Martin précise qu'il existe une collaboration efficace entre les services de la CCGM et de l'ADMR, collaboration facilitée par la proximité des bureaux des deux services.

Même si la communauté de communes n'intervient plus directement pour gérer les aides à domicile, la communauté de commune intervient néanmoins financièrement, puisque une subvention de 1,30 € de l'heure est versée à l'ADMR. Pour Éloïse Martin, le lien fort entre l'ADMR et la CCGM crée une réelle valeur ajoutée au niveau de l'écoute, des familles, et de l'orientation.

La subvention versée permet à l'ADMR de réduire les montants facturés aux familles. En 2018 l'ADMR a assuré 18 000 heures d'aides à domicile sur l'ensemble de notre territoire.

Le portage des repas a été dès 2014 la première action sociale de la communauté de communes. Ce service qui existait à St Nom la Bretèche et à Maule, a été développé pour l'ensemble des habitants de la communauté de communes.

Cette mise en œuvre faisait suite à un constat de manque et à une forte demande pour aider au maintien à domicile des personnes âgées et également pour les personnes rencontrant temporairement des difficultés. Aujourd'hui c'est une moyenne de 1 500 repas qui sont livrés chaque mois. Lors de l'enquête de satisfaction les bénéficiaires ont unanimement



reconnu la qualité des repas. Ceux-ci sont livrés du lundi au vendredi avec la possibilité, moyennant un faible supplément, d'un potage le soir, mais également de repas pour les fins de semaine.

La mission de la Communauté de commune va bien au delà de la simple livraison de repas. C'est un vrai lien social qui est assuré par le personnel en charge du service.

Pour le secteur de Maule par Mesdames Brigitte Cotard et Arlette Laporte et pour le secteur de St Nom la Bretèche par Monsieur Denis

Heudebert. Madame Nathalie Villeurvale assure quant à elle, la logistique. « Nos livreurs connaissent toutes les habitudes des uns et des autres. Les bénéficiaires sont en attente de la visite quotidienne du livreur. C'est une relation qui se construit petit à petit entre le personnel et les usagers. Nous rentrons semaine après semaine dans leur quotidien ».

Pour la CCGM la proximité est une valeur essentielle et encore plus pour le portage des repas. « Ce service est une belle réussite qui se confirme mois après mois car le nombre de bénéficiaires est en progression constante : 20 inscriptions en plus depuis juillet 2018. »

Gérer ce type de service n'est pas toujours facile. En effet il est indispensable de l'adapter à la demande suite aux déplacements et aux hospitalisations.

Max MANNÉ, Maire de Mareil sur Mauldre et Vice Président de la communauté de communes avec la délégation du social le rappelle régulièrement : « les grands principes du service

public c'est l'égalité, la continuité et l'adaptabilité. L'ensemble de notre action s'inscrit complètement dans ces principes et c'est entre autres pour cela que le service est assuré en continu, qu'il couvre toutes les communes de la communauté et que nous avons souhaité adapter les tarifs en fonctions des revenus de chacun selon cinq tranches de quotient. »

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à : Mme Villervalle et/ou Mme Martin au 01 82 86 01 75 ou par mail : gallymauldre.portage@gmail.com



Sortie culturelle au Prieuré de Maule.

CENTRES DE LOISIRS

Notre territoire bénéficie de sept centres de loisirs (Bazemont, Chavenay, Crespières, Feucherolles, Maule, Mareil sur Mauldre, Saint-Nom-La-Bretèche).

Bazemont et Mareil sur Mauldre ne fonctionnent que les mercredis mais les enfants sont accueillis à Maule pendant les vacances scolaires.

Ces centres ne représentent pas moins de six directeurs et directeurs adjoints soucieux du bon fonctionnement de la structure, attentifs à la qualité des d'activités proposées et attentifs à un encadrement bienveillant et sécurisé. Mais c'est aussi 33 animateurs énergiques, investis, créatifs et pour certains passionnés qui contribuent à la dynamique de tous ses centres, qui regroupent une moyenne de 350 enfants de 3 à 10 ans.

Directeurs et animateurs sont soucieux du bien-être des enfants qui pour la plupart sont en collectivité de 7h00 à 18h30 voire 19h00. Aussi, ces centres de loisirs sont toujours en perpétuelle recherche d'animateurs avec ou sans BAFA pour maintenir leurs équipes et objectifs.

La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) a une vraie volonté d'accueillir tous les enfants. Les tarifs

sont adaptés selon le lieu d'accueil. Même si vous ne résidez pas sur la commune du centre qui accueille votre enfant, vous bénéficiez du tarif de ce centre.

Depuis septembre 2018, avec la disparition des Temps d'Activités Périscolaire (TAP ou NAP ; N pour Nouvelles) ; Les communes de Crespières et Maule ont fait évoluer leur accueil et propose des ½ journées. Ces deux centres organisent aussi des mini-camps pendant les vacances scolaires, ouverts à tous les enfants de la CCGM. L'avantage aussi de notre vivier de centres de loisirs est de pouvoir partager et organiser au moins une fois

par an, une action commune entre tous les centres de loisirs, étalée sur plusieurs mercredis ou pendant les vacances scolaires. Il a déjà été organisé :

- ➔ Un concert pour les élémentaires et spectacles pour les maternelles,
- ➔ Des jeux au stade de Feucherolles,
- ➔ Une sortie à Planets Kids,
- ➔ Un tournoi de balle au prisonnier qui remporte l'unanimité et succès car il y a beaucoup d'échanges entre les enfants du fait de petits groupes.



Pour cette année, il est prévu des jeux partagés faisant référence à des jeux télévisés sportifs, aventure... et pour la rentrée septembre 2019, un projet de court-métrage sur chaque centre est envisagé.

Vous pourrez à travers ses photos, retrouver le dynamisme et la convivialité de ce que nous avons essayé d'écrire avec quelques mots... mais les photos sont bien plus explicites... Merci à tous ceux qui contribuent aux sourires de nos enfants.